



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU VENDREDI 25 MAI 2018**

Présidence : Alfred MONTHIEUX
Secrétaire : Thierry MARECHAL
Date de convocation : 15 Mai 2018
Nombre de conseillers en exercice : 54

Nombre d'élus présents pour ce point : 29
Nombre de procurations : 08

Extrait n°CC-05-2018/70

Objet : Accord cadre à bons de commande 2018-2021 - Alimentation en eau potable - travaux urgents et/ou imprévus à effectuer sur les reseaux d'eau potable et les petits ouvrages de genie civil

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Maurice BONTE, Norbert MONSTIN, Patricia ETINOF, Thierry MARECHAL, Gilbert COUTURIER, Serge MENIL, Raphael VAUGIRARD, Justin PAMPHILE, Joseph PERASTE, Germain DUTON, Alfred MONTHIEUX, Joël Christine LINORD, Laura LITADIER Epse VILET, Belfort BIROTA, Christian VERNEUIL, Jiovanny WILLIAM, Bruno Nestor AZEROT, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MONPHILE, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Sarah ANGAMA, Frédéric BUVAL, Patricia ZAMON Epse TELLE, Ghislaine PASCHAL, Frederick BERET, Paulette RAPON, Jean DORSAN.
Arrivé en cours de séance : Claude BELLUNE

AVAIENT DONNE PROCURATION

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Joseph PERASTE, Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER, Sylvie PALCY à Christian VERNEUIL, Jenny DULYS-PETIT à Norbert MONSTIN, Gwladys COLER à LITADIER-VILET Laura, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MONPHILE, Jean-Frantz CAUVER à Thierry MARECHAL, Christian PALIN à Paulette RAPON

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Georges GELIE, Henri ROMANA, Joachim BOUQUETY, Kristelle RISAL, Sylvie PALCY, Pamela PATRON, Alban BASINC, Sonia COLDOLD, Sainte-Rose CAKIN, Jenny DULYS-PETIT, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Danielle ABBOTT-NOMEL, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Quelly LONETE, Gwladys COLER, Chantal MAIGAN, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Christian RAPHA, Séverine TERMON, Patrick BONIFACE, Jean-Frantz CAUVER, Christian PALIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que CAP Nord est chargée depuis le premier janvier 2017 de l'alimentation en eau potable sur l'ensemble de son territoire. Qu'elle s'est substituée aux syndicats intercommunaux qu'étaient le SCNA, le SCCNO et le SICSM ainsi qu'à la Ville du MORNE-ROUGE ;

Considérant que les réseaux sont exploités en affermage par la Société Martiniquaise de Distributions et de Services (S.M.D.S) et par la Société Martiniquaise des Eaux (S.M.E) ;

Considérant que la Société Martiniquaise de Distribution et de Services (S.M.D.S) filiale du groupe SAUR exploite les ouvrages sur l'ancien périmètre du SCNA jusqu'au 30 juin 2019 ainsi que sur la Commune du MORNE-ROUGE jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Considérant que la Société Martiniquaise des Eaux (S.M.E) filiale du groupe SUEZ exploite les ouvrages sur l'ancien périmètre du SCCNO jusqu'au 31 décembre 2018 ainsi que sur les Communes de La TRINITE et ROBERT jusqu'en 2027 par le biais d'un contrat de DSP attribué par le SICSM, ancien Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique ;

Considérant le rapport suivant :

Les installations d'alimentation en eau potable sont présentées par secteur selon les contrats de DSP en cours de la façon suivante :

– La production de l'eau

Sur le secteur Nord Atlantique, la production est assurée à partir de dix unités de production d'eau potable destinée à la consommation humaine. Ces unités de production sont alimentées par trois captages en rivière, deux forages et six sources.

Un complément est assuré par des achats d'eau en gros provenant de différents points de prélèvement pratiqués sur le réseau issu de l'usine territoriale de la Capote.

A noter que l'eau provenant de l'UPEP Capote alimente les communes de La TRINITE et ROBERT en grande partie. Le pourcentage restant transite vers les communes du François et du Lamentin.

En outre, une station de pompage et un réservoir tous deux situés à Directoire sur la commune du LAMENTIN permettent un apport d'eau en provenance de l'UPEP de Directoire destinés à soulager l'UPEP Galion.

Sur le secteur Nord Caraïbe, la production est assurée à partir des unités citées ci-après et sont au nombre de huit. Ces captages sont majoritairement des eaux souterraines (eau de source).

Le secteur du Nord Caraïbe n'est interconnecté à aucun autre secteur. Il est autosuffisant en termes de ressource.

La ventilation de la production journalière est la suivante pour l'année 2016 :

Production Nord Atlantique	Volume produit (m3/an)		Production Nord Caraïbe	Volume produit (m3/an)
Usine DURAND Lorrain	1 085 969		Source MORESTIN	1 670 017
Usine du Galion	1 314 454		Usine URION	117 654
Usine du Calvaire	158 029		Source ATTILA	213 594
Achats à l'Usine de la Capote	1 510 492		Source YANG-TING	91 372
Apports Usine de Directoire	374 440		VERRIER	42 330
Prod AJOUPA (Eden, Croix Laurence, Trianon)	184 548		CHAMPFLORE	77 026
Usine Bellevue GRAND RIVIERE	62 085		MESPONT	161 310
Prod BASSE-POINTE (Louison, Morne-Balai/démarre)	91 120		AILERON	280 964
Transit COSMY	3 310 832			

Les données ci-dessus sont issues des rapports annuels des Délégués.

Les besoins

Pour l'année 2016, les besoins en Eau potable sur le territoire de CAP Nord Martinique ont été les suivants :

Secteur	Population desservie	Nombre d'abonnés	Volume consommé
Ex-SCNA	50 000	24 268	2 564 399 m3
Ex-SCCNO	18 560	9 680	1 217 340 m3
TRINITE & ROBERT	35 000	13 432	1 688 609 m3
MORNE-ROUGE	5 090	2 408	283 217 m3

Les réseaux et le stockage

Le réseau d'adduction est constitué de canalisations de diamètre 80 à 300 mm dont l'essentiel est en fonte (grise et ductile) et PVC, dans une moindre mesure en PeHD.

Il existe plus d'une centaine de réservoirs sur le territoire de CAP Nord Martinique. Leur capacité varie de 50m³ à 1000 m³.

La grande majorité des sites de production et de stockage sont équipés de postes locaux de télésurveillance et télégestion. Les données sont remontées sur le poste central de supervision des exploitants.

Secteur	Nombre de réservoirs	Volume de stockage	Linéaire de réseau	Rendement réseau	ILP (m ³ /kml/j)
Ex-SCNA	69	20 098 m ³	602,42 kml	59,50%	8,80
Ex-SCCNO	31	9 000 m ³	239,04 kml	74,60%	6,23
TRINITE & ROBERT	23	12 100 m ³	277,67 kml	77,10% (SICSM)	7,44 (SICSM)
MORNE-ROUGE	7	1 910 m ³	68 kml	63,64%	6,78

– PRESENTATION DES TRAVAUX ENVISAGES

Le Marché de travaux est un accord cadre à bons de commande.

La durée du marché est de 4 ans avec reconduction annuelle sur la période 2018 à 2021. Le montant global du marché sur les 4 ans est de 7.000.000 €.

Le marché est séparé en deux lots pour un montant global de 1.750.000 € maximum par an.

Un lot Nord Atlantique (10 communes) pour un montant de 1.000.000 € maximum par an et un lot Nord Caraïbe (8 communes) pour un montant de 750.000 € maximum par an.

A noter que les montants sont des montants maximums. La collectivité n'a aucune obligation de les atteindre. Ce marché de travaux est prévu pour des conditions précises et énoncées ci-dessous.

Les travaux envisagés par CAP Nord Martinique concernent des renforcements limités et de petites extensions du réseau d'alimentation en eau potable mais aussi la réparation des ouvrages du service tels que les Usines de Production, les réservoirs, chambres à vanne, stations de pompage, captages, ...

Ces aménagements interviennent principalement suite à la demande de particuliers, Collectivités ou Concessionnaires, lorsque la collectivité doit adapter ses installations pour répondre à la situation présente. Ils peuvent intervenir aussi lors d'une dégradation légère et imprévue d'un ouvrage.

Il peut s'agir en l'occurrence de travaux à réaliser en coordination avec d'autres interventions tels que la mise en place de nouvelles conduites ou câbles,

aménagement routiers ou autres, réfection de voirie, aménagements de route ou détournements de canalisations, constructions d'ouvrage d'art,

Enfin, certaines modifications des installations d'alimentation en eau potable sont nécessaires pour garantir la permanence de la distribution après des dégâts causés par des aléas naturels tels qu'inondations, mouvements de terrain et glissements de terrain, phénomènes cycloniques et autres.

En prévision de ce dernier cas de figure, le titulaire des travaux doit être en mesure de mobiliser très rapidement ses moyens humains et matériels. Le titulaire devra en conséquence avoir sur place et à sa disposition des stocks de fournitures, engins et matériels.

4 – COUT DES TRAVAUX ET PLAN DE FINANCEMENT

Coût des travaux :

Secteur	Nord Atlantique	Nord Caraïbe	Total
Montant HT / an	1.000.000 €	750.000 €	1.750.000 €

Plan de financement :

Organisme	ODE	Autres Financeurs	CAP Nord
Taux de financement	30 %	20%	50%
Montant financé HT/an	525.000 €	350.000 €	875.000 €

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

De valider l'accord cadre à bons de commande 2018-2021 pour l'alimentation en eau potable, les travaux urgents et/ou imprévus à effectuer sur les réseaux d'eau potable et les petits ouvrages de génie civil.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

Vote

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Abstention déclarée : 0

Non votant : 0

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 12/05/2020

Le Président

Alfred MONTHEUX

